Formation initiale Sauveteur Secouriste au Travail

Objectif général : A l'issue de cette formation, le SST doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, en portant secours à la ou (les) victime(s). Il doit être capable également **d'intervenir en toute sécurité sur une situation dangereuse sur son lieu de travail** en mettant en pratique ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels. Ceci dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.

LA THEORIE :

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser les risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Intervenir face à une situation d'accident du travail :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée

LA PRATIQUE :

Tout au long de la formation, la théorie et la pratique ne font qu'un. Pendant chaque module de formation, l'apprenant manipule ce qu'il vient d'apprendre. En fin de formation, chaque stagiaire participera à un cas concret afin d'obtenir sa certification de sauveteur secouriste du travail.

L'EVALUATION A VISEE FORMATIVE :

- Être présent à la totalité de la formation
- Satisfaire aux épreuves certificatives dans leur intégralité
- Questionnaire de satisfaction

QUALIFICATION DELIVREE :

Certificat de sauveteur secouriste du travail. La validité de ce certificat est fixée à 24 mois. Une carte de SST et un support de formation sont délivrés à chaque stagiaire. La prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives

PROGRAMME DE FORMATION

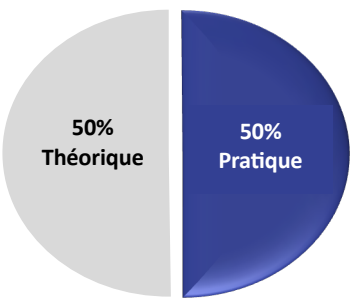

14H de formation

1.La prévention

Être acteur de la maitrise des risques professionnels en entreprise

2.Protéger

Être en sécurité avant, pendant et après les situations

3.Examiner

Savoir examiner et rechercher les signes d'atteintes

4.Alerter / faire alerter

Savoir qui alerter et définir les différents éléments d'un message d'alerte

5.Secourir

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime répond, se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux
- La victime répond, elle se plaint de brûlures
- La victime répond, elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements
- La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime ne répond pas, elle ne respire pas

6.Evaluation et conclusion

- Cas concret avec certification
- Rappel général
- QCM
- Synthèse – conclusion
- Réponses aux attentes du jour 1

Public & condition :

- Être majeur
- Compréhension du français
- Accessible à tous les salariés du secteur privé ou du secteur public
- Pour les personnes en situation de handicaps merci de nous en informer afin d'adapter si besoins les modalités pédagogiques.

Durée :
14 heures en face à face pédagogique

Effectif : Groupe de 4 stagiaires minimum à 10 stagiaires maximum.

Lieu : Intra entreprise ou inter entreprise

Date : A convenir avec l'entreprise minimum 15 jours avant la date de formation

Formateur : Aymric Knemp (sapeur-pompier et formateur certifié par l'INRS)

Réglementation :
Code du travail article R.4224-15

Prix :

- Intra entreprise (max 10 personnes) : 1200 euros HT (l'entreprise mettra à disposition un espace de formation adapté.)
- Inter entreprise tarif individuel : à partir de 160 euros HT

Devis sur contact@prevalsace.fr
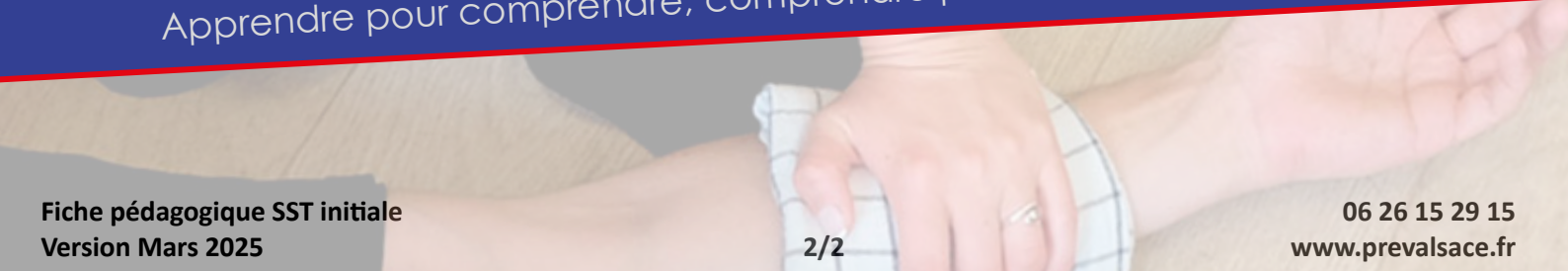
Apprendre pour comprendre, comprendre pour agir, agir pour sauver